

# DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCEE

Grade master - 2 ans

---

## Responsables pédagogiques :

Responsable universitaire du diplôme :

Professeur François PUISIEUX

Co-responsable du diplôme :

M. Jean-Pierre PALKA

Equipe pédagogique :

ANTOINE Pascal, ASSEZ Nathalie, BARGIBANT Catherine,  
BAYEN-KROHN Sabine,

BERTIN Nicole, BEUSCART Jean-Baptiste, BLONDEL  
Monique, BOUKLATA Severine, BOURGOIN Maryline,  
CARADEC Vincent, CABARET Véronique, CASTRA Michel,  
CHRISTOPHE Véronique, DEFEBVRE Marguerite-Marie,  
DEFEBVRE Luc, DE OLIVEIRA Léone, DERAMBURE Philippe,  
DESAUW Christophe, DREUIL Daniel, DUHAMEL Alain,  
FONTAINE Pierre, GRYNBERG Delphine, HARRACH  
Valérie, HAZZAN Marc, HEBBAR Mohamed, LACROIX  
Dominique, LAHKIM Mounia, LELORAIN Sophie, LEROYER  
Ariane, LEMOINE Laëtitia, MESSAADI Nassir, MEZIANI  
Meriam, MOUNIER VEHIER Claire, NGUYEN THE TICH  
Sylvie, PALKA Jean-Pierre, PASQUIER Florence, PENEL  
Nicolas, PLOQUIN Anne, PUISIEUX François, PSIUK  
Thérèse, ROMON Monique, ROUX Laëtitia, SCHERPEREEL  
Arnaud, SEILLIER Mélanie, THOMAS Pierre, VAIVA  
Guillaume, VERRIER François, WIELS Christine

---

## Objectifs :

Prévue par la loi de modernisation du système de santé, la pratique avancée pour la profession infirmière est désormais reconnue en France.

Les infirmiers en pratique avancée disposent de compétences élargies, à l'interface de l'exercice infirmier et de l'exercice médical.

Objectif : former les infirmiers à l'exercice de la pratique avancée dans les quatre mentions autorisées :

- Pathologies chroniques stabilisées
- Oncologie et hémato-oncologie,
- Maladies rénales chroniques, dialyse et transplantation rénale
- Psychiatrie et santé mentale

---

## Conditions d'accès :

Le diplôme d'état d'infirmier en pratique avancée est ouvert en formation initiale comme en formation continue aux candidats justifiant du diplôme d'Etat d'infirmier ou d'un diplôme, certificat ou autre titre mentionné aux articles L. 4311-3 ou L. 4311-12 du code de la santé publique leur permettant d'exercer la profession d'infirmier, ou d'un diplôme ou d'une

autorisation d'exercice délivrée par l'autorité compétente en application de l'article L. 4311-4 du code de la santé publique.

---

## Renseignements et Inscription :

Mme Hélène FARCY

Responsable du Service Scolarité

Faculté de Médecine Henri Warembourg

helene.farcy@univ-lille.fr | www.univ-lille.fr

T. +33 (0)3 20 62 69 06

Pr François PUISIEUX

Pôle de Gériatrie – CHU de Lille

francois.puisieux@chru-lille.fr

T. +33 (0)3 20 44 48 60

---

## Frais d'inscription pour une année :

En Formation Initiale : 380 euros de frais universitaires

En Formation continue : 2 500 euros pour les libéraux et 4000 euros pour les professionnels financés par leur établissement + 380 euros de frais universitaires

---

## Modalités et organisation des enseignements :

Les enseignements sont regroupés en semaines d'enseignement (1/mois de septembre à juin)

1ère année : 340h de cours + 2 mois de stage

2ème année : 207 h de cours + 4 mois de stage

Toutes les unités d'enseignement comportent des cours magistraux, des enseignements dirigés et des travaux pratiques dont des formations par la simulation. Des enseignements en visio-conférences, des formations en e-learning et des enseignements en « classe inversée » sont envisagés notamment dans le cadre des enseignements propres aux quatre options.

Les cours ont lieu soit à la faculté de médecine Henri Warembourg soit à l'Institut Lillois d'Ingénierie de la Santé.

---

## Contrôle des connaissances :

Chaque Unité d'Enseignement (UE) est évaluée séparément. L'évaluation de l'UE peut prendre la forme de :

- Contrôle continu
- Examens écrits ou oraux en fin d'UE
- Travail en groupe

Le stage de 1ère année fait l'objet d'un rapport de stage Un mémoire de fin d'études est demandé avec une soutenance orale devant un jury composé d'enseignants médecins et infirmiers libéraux et hospitaliers.

1 <sup>ère</sup> année	
Semestre 1	Semestre 2
<i>UE Clinique (1)</i>	<i>UE Clinique (2)</i>
<i>UE Sciences infirmières et pratique avancée</i>	<i>UE Responsabilité, éthique, législation, déontologie</i>
<i>UE Langue vivante (1)</i>	<i>UE Méthodes de travail (1)</i>
<i>UE Formation et analyse des pratiques professionnelles (1)</i>	
<i>UE Santé publique (1)</i>	<i>UE Santé publique (2)</i>
<i>UE Recherche (1)</i>	<i>UE Recherche (2)</i>
	<i>UE Stage (1)</i>

Semaines de cours :

1 <sup>ère</sup> année – 1 <sup>er</sup> semestre					
Sept 2020	Oct 2020	Nov 2020	Dec 2020	Jan 2021	Fév 2021
14 au 18	5 au 9	2 au 6	7 au 13	11 au 15	8 au 12

2 <sup>ème</sup> année	
Semestre 1	Semestre 2
<i>UE spécifique : Bases fondamentales</i>	
<i>UE spécifique : Clinique</i>	
<i>UE Langue vivante (2)</i>	<i>UE Méthodes de travail (2)</i>
<i>UE Formation et analyse des pratiques professionnelles (2)</i>	
<i>UE spécifique : Parcours de Santé</i>	
	<i>UE Mémoire</i>
	<i>UE Stage (2)</i>

Semaines de cours :

1 <sup>ère</sup> année – 2 <sup>ème</sup> semestre					
Mar 2021	Avr 2021	Mai 2021	Juin 2021		
15 au 19	12 au 16	17 au 21	7 au 11		